

Zeitschrift: Mitteilungen der Schweizerischen Entomologischen Gesellschaft =
Bulletin de la Société Entomologique Suisse = Journal of the Swiss
Entomological Society

Band: 19 (1943-1946)

Heft: 3

Artikel: Gnophos canaria Hb. et Dasydia obfuscata Mill.

Autor: Rehfous, M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-400939>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Gnophos canaria Hb. et *Dasydia obfuscata* Mill.

par

M. REHFOUS.

Le 22 juin 1942, dans le vallon de Trift sur Zermatt, par environ 2000 mètres d'altitude, j'ai trouvé sous une pierre une chenille de Géométride que j'ai estimé appartenir à la famille des *B o a r m i d e s*.

Naturellement j'ignorais quelle pouvait être sa plante nourricière. J'ai noté les végétaux croissant à proximité et j'ai pourvu ma capture de chacun d'eux : Graminées diverses, *Taraxacum*, *Plantago alpina*, *Thymus serpyllum*, *Lotus corniculatus*. C'est cette dernière plante qui s'est trouvé convenir et la chenille a continué normalement son évolution.

Le 26 juin, dans le même vallon, mais à une altitude un peu supérieure, j'ai trouvé une seconde chenille de la même espèce, de nouveau cachée sous une pierre.

J'ai poursuivi l'élevage de ces deux chenilles, qui ont conservé leurs habitudes nocturnes jusqu'à la fin de leur vie active.

Le 8 juillet la chenille capturée la dernière périt, infestée par des parasites Chalcidiens ; le 10 juillet, l'autre chenille s'est transformée en chrysalide.

Comme j'étais rentré à Genève le 4 juillet, j'ai eu toutes les facilités pour étudier ces chenilles et pour essayer de les identifier. J'avais à ma disposition HOFFMANN, SPULER, LAMPERT, MILLIÈRE. Comme il s'agissait d'arpeuteuses de grande taille-plus de quatre centimètres de longueur un petit nombre seulement d'espèces pouvait entrer en considération : les *Gnophos* du groupe *myrtillata* Hb., *Zelleraria* Trr., *andereggaria* Lah., *operaria* Hb. et *coelibaria* H. S. (*spurcaria* Lah.).

Cette dernière espèce était exclue d'emblée ; je la connaissais déjà, j'en possédais précisément quelques chenilles provenant du Gornergrat et elles n'atteignent pas cette taille.

Operaria Hb. devait plus que probablement être aussi exclue, sa présence en Suisse étant très douteuse.

Restaient *andereggaria* Lah., *myrtillata* Hb. et *zelleraria* Trr. *Myrtillata* Hb. paraissait aussi hors de cause. Sa chenille a été décrite et figurée par Millière sous le nom de *Dasydia obfuscata*. Cette forme a été, par la suite, considérée comme une variété de *Gnophos myrtillata* Hb. Les deux chenilles du T r i f t n'avaient pas le moindre rapport avec l'*obfuscata* W. V. selon Millière, comme nous le verrons plus loin.

Et pourtant c'est un beau mâle de *myrtillata* Hb., de la forme foncée grise, qui est éclos le 21 juillet 1942. Il s'agissait donc de la forme qu'il est d'usage de désigner sous la dénomination de *canaria*

Hb., pour autant que ces variétés de *Gnophos* peuvent être identifiées avec sécurité.

*

La question se posait alors de savoir si les différences constatées entre la figure de Millière¹ et les chenilles de *Trift* sont individuelles ou si elles sont de valeur spécifique ?

La chenille figurée par Millière est décrite par cet auteur comme suit :

« Arrivée à toute sa taille, elle mesure au moins quatre centimètres. Elle est alors cylindrique, rugueuse et passe au jaune clair tirant sur le verdâtre. La ligne vasculaire est interrompue, peu visible, et accompagnée en avant de chaque incision d'une tache grisâtre, en forme de fer de flèche. Il existe sur les côtés des chevrons à peine marqués qui descendent obliquement et aboutissent au-dessus de la stigmatale ; celle-ci est blanchâtre, large et légèrement ondulée... Les points trapézoïdaux sont saillants, grisâtres et surmontés d'un poil court. Le onzième anneau présente deux caroncules charnus, s'inclinant en arrière... »

Les chenilles du *Trift* dépassaient quatre centimètres de longueur, dimension correspondant à l'*obfuscata* de Millière. C'est l'unique point de contact !!

Mes captures avaient une livrée gris violacé clair, rayée longitudinalement de lignes parallèles à la stigmatale et à la vasculaire.

Ces différences suffiraient à elles seules pour écarter l'hypothèse d'une simple variation individuelle. Il ne s'agit pas d'une différence de teinte, mais d'une autre couleur ; l'on ne constate pas une modification du motif décoratif par réduction, extension ou épaissement du dessin, mais d'une ornementation entièrement différente.

Il y a bien plus ! Par des caractères anatomiques les deux larves se différencient nettement : celle de l'*obfuscata* Mill. présente des points trapézoïdaux saillants que l'on ne remarque pas chez les deux chenilles du *Trift* ; la première porte sur le onzième segment deux caroncules charnus qui font entièrement défaut chez les secondes.

La nourriture des chenilles est comparable, sans être identique. Les *obfuscata* ont été élevées avec du Genêt, celles de *canaria* avec *Lotus corniculatus* : Deux Papilionacées-Lotées. Peut être l'une et l'autre auraient-elles accepté indifféremment les deux plantes. Millière ignorait le végétal sur lequel la chenille d'*obfuscata* vit dans la nature, de même il est seulement vraisemblable que le *Lotus corniculatus* soit véritablement l'une des plantes nourricières habituelles de *canaria*.

¹ MILLIÈRE: Iconographie et Description de chenilles et lépidoptères inédits Vol. 1 P. 11 et suiv. Pl. 2. Fig. 4, 5, 6.

Les chenilles élevées par Millière avaient des mœurs diurnes, celles que j'ai trouvées étaient nocturnes et ont conservé cette habitude en captivité.

Je devrais encore signaler des différences que j'ai constatées dans les chrysalides. Celle dont parle Millière était plutôt ramassée ; son extrémité anale était pourvue d'une double pointe, courte, épaisse, de couleur brune, alors que la chrysalide provenant du *Trifit* était plutôt effilée et présentait à l'extrémité anale une pointe simple et déliée. Je n'insiste pas actuellement sur ces différences qui peuvent être en corrélation avec le sexe : celle du *Trifit* a donné un ♂, celle que décrit et figure Millière était peut-être ♀.

Sans doute ne faut-il pas accorder une importance exagérée à la présence ou à l'absence de caroncules sur les chenilles. Dans le genre *Boarmia*, voisin des *Gnophos*, certaines chenilles ont des protubérences charnues que des espèces voisines ne possèdent pas.

Probablement Millière accordait-il une valeur exagérée à ces caroncules lorsqu'il écrivait, à propos de *scalettaria* (= *Gnophos* var. *spurcaria* Lah.) qu'elle appartenait au genre *Dasydia* dont les chenilles ont le pénultième segment dépourvu d'appendices et non au genre *Gnophos* dont les chenilles ont toujours des caroncules.

Millière paraît ne pas se rappeler qu'il a placé son *obfuscata* dans le Genre *Dasydia* alors que la chenille de celle-ci présente deux caroncules pyramidaux.

Quoi qu'il en soit, si la présence ou l'absence de caroncules n'est pas un caractère générique, il n'est pas douteux qu'elle constitue un caractère spécifique, aucune variation de cette amplitude n'ayant été signalée chez une seule et même espèce.

Il serait intéressant de reprendre un peu en grand l'élevage de *Gnophos canaria* Hb. pour renforcer les observations déjà faites. Mais malgré le petit nombre de larves que j'ai eu à ma disposition je crois légitime de dire, d'après le seul examen des chenilles, que *Dasydia obfuscata* Mill. et *Gnophos canaria* Hb. n'appartiennent pas à la même unité spécifique.

*

En terminant cette note il convient de rechercher ce qu'est en définitive la *Dasydia obfuscata* de Millière.

L'élevage que Millière réussit à mener à bien a été réalisé au moyen d'œufs pondus par une femelle capturée à Larche (Basses-Alpes) par Bellier de la Chavignerie.

N'insistons pas sur les caractères pigmentaires décrits par Millière, tout en retenant que les nervures sont « remarquablement teintées de roussâtre ». Mais notons les détails suivants : Les ailes, dont le bord n'est ni sinué, ni dentelé, sont moins arrondies que celles de nombreux sujets venant d'autres localités. Les ailes de la ♀ sont aussi grandes et presque aussi anguleuses que celles du ♂. L'échantillon figuré a les ailes inférieures dont le bord terminal pré-

sente de très légères concavités d'une nervure à l'autre ; les ailes supérieures sont étroites. Millière ne précise pas s'il s'agit d'un ♂ ou d'une ♀.

Le ♂ provenant du Trift a les ailes supérieures beaucoup plus amples que l'individu figuré par Millière ; ses ailes inférieures sont nettement festonnées. Les nervures sont marquées de fauve lors de l'éclosion, mais cette teinte est assez fugace et s'atténue beaucoup en collection.

Ce ♂ du Trift est analogue à de nombreux échantillons que je possède des Alpes valaisannes (Zermatt, Arpille, La Forclaz). Les ♀ que j'ai trouvées avec ces ♂ sont nettement plus petites, leurs ailes sont plus étroites et les inférieures sont plus festonnées que celles des ♂.

L'imago de la *Dasydia objuscata* Mill. se distinguerait donc par de bons caractères de la *canaria* Hb., ou du moins de la forme qu'en Suisse nous avons coutume de désigner sous ce nom.

La présente note augmentera sans doute l'incertitude qui règne dans les soi-disant formes de *myrtillata* Hb., qui, dans la conception du Catalogue Staudinger et Rebel, paraît être une « espèce collective ». Notre but a été d'attirer l'attention sur ce fait et de provoquer de nouvelles recherches.

Description de Lépidoptères nouveaux du Haut-Katanga

(Congo Belge)

par

M. Jean ROMIEUX, Dr ès sciences

(Quatrième Partie)

(Avec la Pl. IX)

Reprenant la description de Lépidoptères nouveaux provenant de mes récoltes au Haut-Katanga, après six années d'interruption, j'ai choisi parmi les espèces inédites que j'ai reconnues sept d'entre elles, soit une Arctiide, deux Lasiocampides, une Notodontide et trois Noctuides. La Notodontide et l'une des Noctuides appartiennent à des genres nouveaux, qui seront étudiés en détail dans le présent travail.

Les circonstances n'ont malheureusement pas permis de publier cette année une planche en couleurs reproduisant les nouvelles espèces ; la Société Lépidoptérologique se réserve de faire paraître ultérieurement une figuration coloriée de certaines d'entre ces espèces. Je compte pouvoir, en ce qui me concerne, publier dans le Bulletin de l'an prochain une représentation de la nervulation des ailes et de